



<b>COMMUNE DE SORAL</b> <b>PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2022</b>
---

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Maire Mme Laura WEISS, Adjointe M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mmes Stéphanie BRUN-BATTIAZ, Malika FABJAN, Dany PETRIS MM. Samuel BATTIAZ, Pascal CLARET, Jean-Marie DUNAND, Raphaël DUNAND, Blaise FONTAINE, Nicolas HAFNER, Walter RUCKSTUHL, Martin STAUB, Lionel THEVENOZ
Excusé-e-s	Marie-Agnès DOUGOUD, Céline FONTAINE
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

**Le Président Nicolas Hafner** souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance du Conseil municipal à 18h30.

- 1. Présentation d'une étude de stationnement à Soral**
- 2. Prestation de serment des nouveaux conseillers**
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2021**
- 4. Proposition du Maire relative à la création d'un groupement intercommunal du centre sportif de Laconnex**
- 5. Approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 20'000.-, destiné à la rénovation du chemin pédestre attenant au chemin des Noyers**
- 6. Communications de l'exécutif**
- 7. Propositions et questions individuelles**

### **1. Présentation d'une étude de stationnement à Soral**

**Le Président, N. Hafner**, passe la parole à M. Zimmermann de RGR Conseils, spécialistes de gestion du trafic urbain et autoroutier, pour une analyse du stationnement à Soral.

**M. Zimmermann** présente le diagnostic réalisé dans la commune et les résultats obtenus. Le contexte du mandat est de déterminer l'offre en stationnement, ainsi que la demande, afin d'en déterminer les capacités libres, réglementées et informelles, et de tenir compte

de l'offre privée aussi, dans la mesure du possible. L'étude est aussi en lien avec le projet de développer des zones de modération du trafic.

RGR s'est rendu sur place le lundi 27.9.21 le soir, et la journée entière du 28.09.21 de 6 à 19H, pour relever les plaques minéralogiques se trouvant sur les places publiques de la commune avec une périodicité de 60 minutes et 30 minutes. La représentativité de cette journée, avec restrictions COVID en plus, devra donc être relativisée. Il explique ensuite les facteurs théoriques utilisés, taux d'occupation, rotation, durée et types d'usagers, utilisation du stationnement (courte ou longue durée).

Globalement l'offre de stationnement formelle s'élève à 78 places officielles, dont 48 blanches, 12 limitées à 4H et 18 places bleues. A celles-ci s'ajoutent 39 places hors cases. Puis une offre de stationnement privée qui a été estimée d'après les surfaces et les données SITG à 270 places. Il passe ensuite en revue les différents secteurs de la commune.

### Conclusions

- le taux de motorisation de la commune est relativement faible pour le péri-urbain
  - le bilan global de stationnement sur places publiques n'est négatif que dans 1 seul secteur avec -14 pl. (Mairie-Faubourg-Restaurant)
  - le bilan global de toute la commune est positif (public + privé)
  - le stationnement hors cases est important dans le secteur Mairie-Faubourg- Restaurant (38 pl.)
  - peu de véhicules ventouses
  - pression sur les places publiques importante sur Faubourg-Rougemont-Mairie, causée essentiellement par les Soraliens. La présence de voitures genevoises est importante dans différents secteurs, mais peu de pendulaires.
- Il n'est pas tenu compte dans l'étude stationnement, du secteur de la Fermette et du hangar.

*Fin de la présentation.*

## **2. Prestation de serment des nouveaux conseillers**

**Le Président** est très heureux d'accueillir les nouveaux c.m. Stéphanie Brun-Battiaz et Martin Staub. Il lit le serment et leur demande de lever la main droite en disant « Je le jure » ou le « Je le promets ». Ce qui est fait.

## **3. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2021**

**Mme Weiss, p. 5, § B. Fontaine, 5<sup>e</sup> ligne :** « ...nous lui avons demandé de chiffrer... »

**Mme Pétris, page 2, fin 2<sup>e</sup> §** : l'adresse du site est : [www.soralaide.ch](http://www.soralaide.ch)

Avec ces corrections, le PV est validé à l'unanimité des présents.

**4. Proposition du Maire relative à la création d'un groupement intercommunal du centre sportif de Laconnex**

**R. Florez** informe que la commune d'Avusy a apporté une modification à l'Art.14 des statuts du Groupement intercommunal du centre sportif de Laconnex, en ajoutant à la 3<sup>e</sup> ligne « ...qui sont désignés **parmi les élus**, pour la durée... ». Ce qui entraîne la modification à l'Art.16. b : « Désigner les membres du Bureau **en son sein** ». Puis, à l'Art.19, 3<sup>e</sup> ligne : « ...selon l'article **16. al 2...** ». Enfin un article sera ajouté ultérieurement qui spécifiera que les communes membres du Groupement peuvent bénéficier gratuitement de l'infrastructure, sous certaines conditions qui sont encore à définir.

**Mme Fabjan** rajoute que par rapport au projet initial regroupant 6 ou 8 communes, et aujourd'hui plus que 4, elle demande quelle incidence sur le coût pour la commune et M. Florez a répondu aucune.

En l'absence de remarques, **le Président** lit le DECIDE et passe au vote.

**La délibération N°1 / 2022 pour la création d'un groupement intercommunal du centre sportif de Laconnex est acceptée à l'unanimité des présents.**

**5. Approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 20'000.-, destiné à la rénovation du chemin pédestre attenant au chemin des Noyers**

**Le Président** lit la délibération et passe au vote.

**La délibération N°2 / 2022 est acceptée à l'unanimité des présents.**

**6. Communications de l'exécutif**

**Mme Weiss** regrette la forêt de panneaux 40 km/h qui a poussé un peu partout. La raison en est qu'à chaque intersection ou croisement, la limitation 40km/h tombe et c'est le 50km/h qui reprend ses droits. Un habitant a demandé d'avoir des indications claires, permettant à la police de contrôler et donc d'amender. D'où cette inflation de panneaux.

**Mme Weiss** ajoute qu'après avoir parlé avec l'OCT, il est possible de faire déplacer les panneaux trop gênants pour les habitants.

**R. Florez** annonce qu'une sortie des aînés semble à nouveau envisageable et il propose d'en organiser une pour le début de l'été, idéalement un jeudi de juin.

## **7. Propositions et questions individuelles**

**L. Thévenoz** informe que le panneau 3,5t route de Rougemont permet de livrer des charges supérieures aux *riverains*.

Forages autour de Soral : but contrôler la nappe phréatique sur demande du canton. Soral n'en a pas été informé et les dégâts sur le chemin sont importants, des photos ont été prises pour attester des dégâts. A suivre, même si l'assurance verbale a été donnée de remettre en état.

**Mme Pétris** transmet que la commission des affaires sociales a besoin de renfort, une ou deux personnes seraient bienvenues. Elle indique qu'une réunion aura lieu le 2 mars à 18H à la salle communale.

Puis, elle indique que le 26 décembre dernier et dans le cadre du projet Soralaide, elle a généré des LOGIN pour tous les c.m. et a reçu peu de retours. Elle demande donc à tous de bien vouloir se connecter au moins 1x pour lui faire part d'éventuelles remarques.

Sortie des jeunes : une réunion avec Laconnex est prévue pour l'organiser en juin

Commission manifestations et sports : organiser une soirée accueil des nouveaux habitants. **La date du 19 mai est provisoirement arrêtée**, avant la fête du sanglier pour profiter de la tente.

Matinée consacrée aux chiens : une date doit encore être fixée courant mai.

**S. Battiaz** remercie d'avoir mandaté RGR pour la problématique du stationnement. Il ajoute qu'il faudra rester vigilants par rapport aux nouvelles constructions et réfléchir à de réelles solutions pour les places de parking.

Concernant la commission de la mobilité, il mentionne le prix international de la mobilité décerné aux TPG pour l'adaptation de leur réseau au CEVA. Néanmoins de nombreuses doléances perdurent quant aux 76 et 63. A suivre. Concernant les navettes Patek Philippe, elles seront plus petites, et **Mme Weiss** confirme qu'une commande de navettes plus petites a bien été faite par l'horloger. A vérifier.

Panneaux 40 km/h : il regrette aussi qu'une forêt de panneaux ait poussé sur les bas-côtés de Soral et il espère que ce sera temporaire, dans l'attente de mesures de modération plus fortes. D'autre part, le délai référendaire ayant expiré, M. Bürri a été informé qu'il pouvait aller de l'avant.

Trafic de transit avec des tracteurs évacuant des déchets d'excavation. Diminution observée, à suivre.

**W. Ruckstuhl** informe avoir remarqué à la mairie de Sézegnin qu'un panneau comportant le nom de tous les maires ayant effectué un mandat avait été posé sur le mur à côté de la réception. Pourquoi ne pas le faire aussi en profitant des travaux en cours ? **R. Florez** s'y déclare favorable et il est proposé de demander à la commission culture et M. Staub de s'en occuper.

Puis, concernant la sécurité et le service du feu, il indique qu'avec 2 personnes, la charge de travail est gérable

**P. Claret** demande si quelqu'un veut rejoindre les finances, il sera bienvenu. Prochaine commission après-demain avec pour sujet La Fermette et sa subvention.

**R. Dunand** demande si les travaux de la Mairie permettraient de faire un accès handicapé pour la salle du Conseil ? **Le Maire** répond qu'il faudrait alors faire d'autres travaux avec rampe à l'extérieur. **Le Président** suggère qu'un système d'appel pourrait être installé pour aller chercher les personnes qui ne peuvent y accéder. Il est aussi toujours possible de se déplacer dans la salle communale s'il le faut.

**B. Fontaine** fait le constat que la Mairie est devenue trop petite avec l'augmentation du nombre d'habitants, de même que la salle communale et les locaux administratifs. Il faudra donc envisager à terme un agrandissement ou un déménagement de la Mairie.

**J.-M. Dunand** revient sur les panneaux 40 km/h et la volonté du canton de limiter le bruit routier. Dans ce cadre, une proposition de passer tous les villages en zone 30km/h a été signalée, Soral a-t-elle été approchée en ce sens ? **Mme Weiss** répond : pas de façon officielle, mais la demande de mettre en zone à 30km/h sera plus facilement accordée pour autant qu'un argumentaire ait été fait.

**L. Thévenoz** explique qu'avec les limites zone 30, il n'y a plus de normes de bruit.

**J.-M. Dunand** demande si une planification des ajouts de barrières autour des terrains de jeux a été faite et **P. Revillet** répond que c'est dans le calendrier des tâches. Puis, concernant l'estimation de la Laiterie, qu'en est-il de l'engagement d'un expert immobilier ?

**R. Florez** lui répond qu'il va demander à la personne qui s'occupe de la réévaluation de notre patrimoine financier de s'en charger.

**J.-M. Dunand** demande ce qu'est le patrimoine financier.

**P. Revillet** lui explique qu'en raison du changement de standard comptable MCH2 effectif depuis 2018, la commune est tenue de réévaluer l'intégralité de son patrimoine financier tous les 5 ans, ce qui doit être fait en 2022 et à cette occasion le prestataire s'occupera du dossier de la laiterie.

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2022**

**Mme Fabjan** demande où en sont les places vélos devant la Mairie ? **P. Revillet** propose d'installer des épingles à vélos côté Mairie. Puis, concernant le groupe de travail qui s'occupe de l'éclairage nocturne dans la commune, celle-ci a été contactée par l'ingénieur cantonal qui projette de faire le même travail sur les routes cantonales. Une rencontre aura lieu le 22 février à 18H à la Salle communale et elle informe que celle-ci sera ouverte à tous.

Commission environnement, agriculture, développement durable : se réunira le 02.03. à 19H, pour les intéressés

Journées de réparation vélos : vu le succès se déroulera sur 2 jours, les dates seront communiquées au prochain CM

**B. Fontaine** informe que la commission aménagement, bâtiments, a rencontré les représentants de l'EMS à leur demande pour parler du préavis communal relatif à la gestion des places de parkings en lien avec l'extension de l'EMS. Aucune solution n'a pu être trouvée quant au remplacement du parking « Batardon », l'EMS a donc demandé à la commune de leur trouver une solution. Il propose d'en discuter lors d'une commission conjointe mobilité + bâtiments dont la date reste à fixer.

Projet du cœur du village : rencontre prévue avec le DIP et le SASAJ pour valider les plans du projet, ce qui permettra d'avancer jusqu'à l'autorisation de construire.

**R. Florez** rappelle qu'*avant* tous ces dépôts, une convocation des voisins pour leur monter le projet devra être faite pour recueillir leurs remarques.

**B. Fontaine** rappelle que le dépôt pour l'autorisation de construire n'est pas imminent, mais bien sûr, tout le monde sera informé. Une présentation au CM pourra aussi être envisagée pour prise de connaissance du projet tel qu'il sera déposé. Enfin, une présentation aux habitants de la commune *après* le dépôt pourra aussi être envisagée. La commission accueillera volontiers une personne intéressée à la rejoindre et **M. Staub** se porte candidat.

**Mme Weiss** indique, en l'absence de **Mme Dougoud**, que la commission de la petite enfance aurait aussi peut-être besoin d'être renforcée. A voir avec elle.

**Mme Pétris** demande quid des 3 places de crèches à Aire-la-Ville et **P. Revillet** répond qu'elles sont déjà prises. **R. Florez** ajoute que l'on en connaît aussi le prix, CHF 125'000.- de charges, sans les recettes.

**Le Président** revient sur les commissions pour rappeler qu'il est aussi possible d'en changer la composition. Il est donc important de signaler les intérêts pour de tels changements avant **validation le 7 mars**.

Puis, il demande de réserver les dates suivantes :

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2022**

- **Samedi 2 avril : journée portes ouvertes de l'ETM** : de 14-18H Le Gîte ouvert avec les profs de divers instruments et dans la salle communale de 18-22H30, 6 ateliers différents
- **CM 07.03 et Bureau 21.02.**

La séance est levée à 20H35.